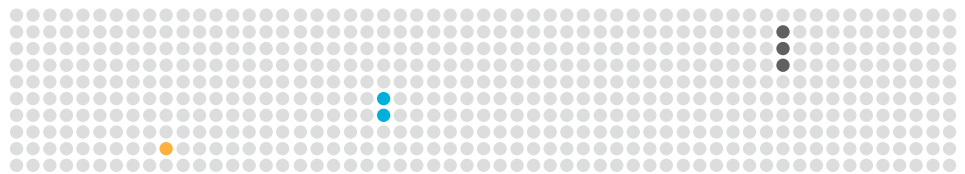


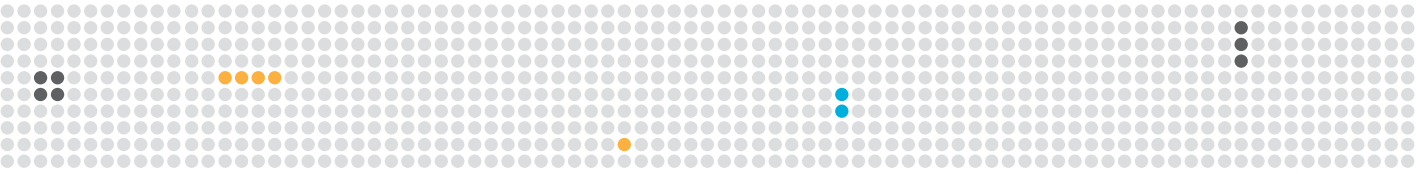
# DÉVELOPPER MONTRÉAL QUARTIER PAR QUARTIER

MÉMOIRE DE LA  
CDEC SAINT-LÉONARD

Présenté à  
LA COMMISSION D'AGGLOMÉRATION  
SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
ET URBAIN ET DE L'HABITATION

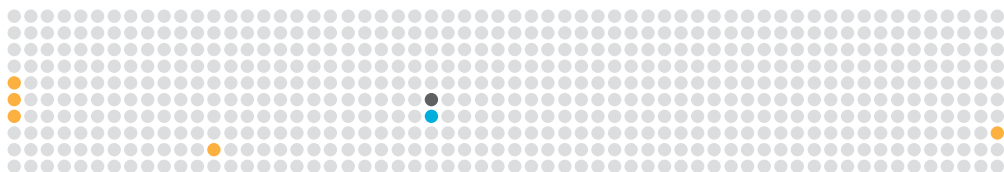
Mai 2012





# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	V
INTRODUCTION.....	1
I. La CDEC Saint-Léonard, une structure de développement économique efficace.....	2
1.1 L'efficacité dans l'identification des besoins du milieu.....	2
1.2 L'efficacité dans l'identification et la mise en œuvre de projets structurants.....	4
1.3 L'efficacité dans l'offre de services personnalisée et d'outils de financement adaptés aux besoins des entrepreneurs locaux.....	8
1.4 L'efficacité dans les interventions en matière de création d'emploi et de développement de la main d'œuvre.....	12
II. Recommandations.....	14
III. Engagements de la CDEC Saint-Léonard.....	15
ANNEXE : RÉSEAU DES CDEC ET CLD DE L'ÎLE DE MONTRÉAL.....	16



## Rédaction et recherche

Angelo Dossou-Yovo, conseiller au développement économique  
Véronique Fenocchi, directrice générale

## Partenaires

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard est membre du Réseau des CDEC de Montréal et du Regroupement des CDEC du Québec.

La CDEC Saint-Léonard remercie aussi les partenaires publics qui soutiennent financièrement sa mission :

Montréal 

Emploi Québec 

 Développement économique Canada   
Canada 

## Coordonnées

6050, boulevard des Grandes-Prairies, bureau 101B  
Saint-Léonard (Québec) H1P 1A2  
Téléphone : 514 256-6767  
Télécopie : 514 256-5984  
Courriel : [cdec@cdec-stleonard.ca](mailto:cdec@cdec-stleonard.ca)  
[www.cdec-stleonard.ca](http://www.cdec-stleonard.ca)

## Utilisation du masculin

Dans ce document, l'utilisation du masculin pour désigner les personnes a comme seul but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.

## Diffusion

Ce document est une publication de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard. Vous pouvez le télécharger au <http://www.crec-stleonard.qc.ca/accueil.html> sous l'onglet Documentation.

Avril 2012



# RÉSUMÉ

---

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard, anciennement la Corporation de relance économique et communautaire (CREC) de Saint-Léonard, est un organisme de développement local qui œuvre dans le territoire de Saint-Léonard depuis 1997. La CDEC Saint-Léonard assure aussi le mandat de Centre local de développement (CLD) depuis 2004.

Elle vise le mieux-être des individus et de la collectivité, et ce, en misant sur le partenariat et la concertation avec les différents acteurs locaux. Le développement et la consolidation des entreprises du territoire font partie intégrante de ses priorités, dans l'optique d'un arrondissement innovateur et compétitif. Depuis sa création, la CDEC a su s'implanter solidement, constituer des partenariats et développer des actions favorables à la vitalité économique et sociale du territoire.

Ce mémoire est établi pour apporter une contribution à la stratégie de développement de Montréal en tenant compte de l'expérience de la CDEC Saint-Léonard comme intervenant efficace au développement économique local.

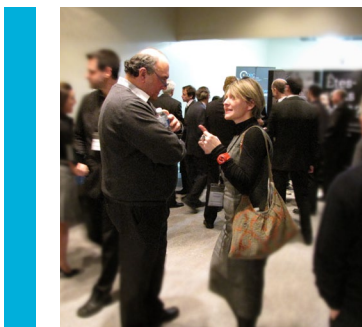
L'efficacité de la CDEC est mise en exergue dans sa capacité à jouer un rôle de levier de développement économique notamment dans l'identification des besoins du milieu par un processus de concertation des acteurs, l'identification et la mise en œuvre de projets structurants, une offre de services personnalisés et adaptés aux entrepreneurs locaux ainsi que des actions ciblées pertinentes pour le milieu en matière de création d'emploi et de développement de la main d'œuvre. À titre d'illustration :

- Au cours des trois dernières années, ce sont **263 entreprises** qui ont bénéficié des services-conseils des conseillers de la CDEC Saint-Léonard
- Au cours des cinq dernières années, ce sont **57 entreprises** qui ont bénéficié du soutien au financement de la CDEC Saint-Léonard pour un investissement total de **6 895 104 \$** qui a entraîné la création de **152 emplois** localement.

La CDEC Saint-Léonard est une organisation qui participe efficacement au développement économique local durable de par ses propres interventions, mais également avec les actions menées en collaboration avec le réseau des CDEC de Montréal. La stratégie institutionnelle de développement économique de la région de Montréal doit se reposer sur chaque CDEC pour intégrer les spécificités locales.

Par conséquent, la CDEC Saint-Léonard recommande à la commission (1) de mettre en valeur les apports des organisations qui sont mises en place par et pour le milieu dans les localités, (2) d'encourager la collaboration entre les différents paliers de décisions (gouvernemental, régional et local) notamment dans la conception et la définition des programmes de développement et de soutien à l'entrepreneuriat afin qu'ils répondent aux besoins de la majorité des entrepreneurs locaux, (3) de reconnaître l'efficacité de la CDEC Saint-Léonard de par son impact sur le développement économique local en considérant plus ses contributions à la lutte au chômage ainsi qu'au développement entrepreneurial plutôt que l'efficacité en termes d'allocation des ressources financières à l'échelle métropolitaine,

(4) de renforcer la cohésion du réseau en misant sur le partage et le transfert d'expertises, (5) de soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de toute l'île de Montréal des services et des solutions développées localement, (6) enfin de travailler sur l'iniquité externe en mettant sur pied un groupe de travail comprenant les CLD, les CDEC, le MAMROT et le MDEIE.



# INTRODUCTION

La Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard, anciennement la Corporation de relance économique et communautaire (CREC) de Saint-Léonard, est un organisme de développement local qui œuvre dans le territoire de Saint-Léonard depuis 1997. La CDEC Saint-Léonard assure aussi le mandat de Centre local de développement (CLD) depuis 2004. Il faut noter cependant qu'elle a commencé à avoir un financement récurrent à partir de 2004 et un Fonds local d'investissement (FLI) seulement en 2008.

La Corporation vise le mieux-être des individus et de la collectivité, et ce, en misant sur le partenariat et la concertation avec les différents acteurs locaux. Le développement et la consolidation des entreprises du territoire font partie intégrante de ses priorités, dans l'optique d'un arrondissement innovateur et compétitif.

L'approche du développement que propose la CDEC est fondée à la fois sur les dimensions économique et sociale. La création de liens entre les entreprises, les organismes publics et parapublics, les institutions, les organismes communautaires et associatifs ainsi que la main-d'œuvre locale constitue la pierre angulaire de notre travail. La CDEC a deux cibles principales qui sont la dynamisation du territoire et la compétitivité des entreprises.

Ainsi, outre le soutien à l'entrepreneuriat privé et collectif, la CDEC s'emploie à soutenir des projets structurants dans le milieu et se préoccupe de la valorisation du territoire.

Dans le cadre de son Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE), la CDEC Saint-Léonard a établi des pistes d'actions pour stimuler le développement durable de l'arrondissement. Ce sont ces pistes d'actions sur lesquelles elle se base pour se positionner par rapport à la stratégie de développement économique de Montréal. Ces pistes d'actions sont entre autres :

- Encourager un développement résidentiel inclusif en favorisant le logement social;
- Soutenir les initiatives visant une amélioration de la qualité de vie;
- Participer à la revitalisation de la zone industrielle et des artères commerciales;
- Soutenir les initiatives de développement local intégré.

Ce mémoire est, par conséquent, établi pour apporter une contribution à la stratégie de développement de Montréal en tenant compte de l'expérience de la CDEC Saint-Léonard comme intervenant efficace en matière de développement économique local.

# I. LA CDEC SAINT-LÉONARD, UNE STRUCTURE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EFFICACE

L'efficacité de la CDEC Saint-Léonard est mise en exergue dans sa capacité à jouer un rôle de levier de développement économique, notamment dans l'identification des besoins du milieu par un processus de concertation des acteurs, dans l'identification et la mise en œuvre de projets structurants, d'une offre de services personnalisés et adaptés aux entrepreneurs locaux ainsi que dans des actions ciblées pertinentes pour le milieu en matière de création d'emploi et de développement de la main d'œuvre.

## 1.1 L'efficacité dans l'identification des besoins du milieu

### Une stratégie basée sur la concertation locale

La CDEC Saint-Léonard réalise son mandat de développement économique communautaire en privilégiant la concertation avec les partenaires du milieu. À cet effet, elle a mis en place, au cours des cinq dernières années, trois outils de concertation pour identifier les enjeux de développement économique locaux et des projets structurants. Ces outils de concertation sont : la Table locale sur l'emploi et l'entrepreneuriat, le Comité sur le développement local et le Comité de développement durable.

La Table locale sur l'emploi et l'entrepreneuriat regroupe une quinzaine d'acteurs issus des milieux communautaire, institutionnel et des affaires qui œuvrent dans les domaines de l'employabilité et de l'entrepreneuriat. Cette table donne l'occasion à ses intervenants de faire connaître leur organisation et les services qui y sont offerts, de travailler à la réalisation de projets concrets, de parler de la complémentarité des services, puis de discuter des problématiques et des enjeux propres à la réalité léonardoise.



**GRAND RENDEZ-VOUS DES AFFAIRES À SAINT-LÉONARD!**

Date : Le mercredi 15 juin 2011  
7 h 30 à 9 h 30

Lieu : Bibliothèque de Saint-Léonard  
8420, boul. Lacordaire

Information : Monsieur Gilles Samaha  
514-254-4762, poste 225

INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
avant le 30 juin 2011

ACRÉDITÉ GARANTIE

LA MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT SE TRANSFORME EN VÉRITABLE QUARTIER DES AFFAIRES.

Tous les acteurs essentiels au développement de votre entreprise seront présents !

- Arrondissement de Saint-Léonard - Ville de Montréal
- Banque de développement du Canada
- Corporation de développement économique et communautaire de Saint-Léonard
- Développement économique Canada
- Emploi-Québec
- Fonds de développement Emploi-Montréal
- Investissement Québec
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Écoparticipation
- Service Canada
- Ville de Montréal - Direction du développement économique et urbain
- Et autres invités.

Une activité organisée par le Comité de développement économique local CDEC.







Quant au Comité sur le développement local, il regroupe une dizaine d'acteurs et vise à développer une meilleure coordination entre les différents intervenants économiques sur le territoire. Ce comité permet aussi d'informer l'ensemble des partenaires sur les programmes accessibles aux entrepreneurs et de développer des projets concrets afin de répondre aux besoins exprimés par les entrepreneurs.

Enfin, le Comité de développement durable comprend six (6) acteurs et a pour mandat de mobiliser, sensibiliser et de faire des actions concrètes en matière de développement durable (économique, social et environnement) à Saint-Léonard.

## Des réalisations qui démontrent l'efficacité de la stratégie

Les outils de concertation mis en place par la CDEC Saint-Léonard permettent de :

1. mieux coordonner les actions sur le terrain;
2. faciliter le référencement entre les organisations;
3. susciter des rencontres et des échanges entre les acteurs du développement local, mais surtout de développer des projets communs.

Ces outils ont plusieurs réalisations à leur actif dont les plus importantes sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

<b>OUTIL DE CONCERTATION</b>	<b>PRINCIPALES RÉALISATIONS</b>
Table locale sur l'emploi et l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise sur pied de centres d'accès communautaires;</li><li>• Réalisation d'un bottin des ressources à Saint-Léonard;</li><li>• Réalisation d'une étude sur les travailleurs âgés de 45 ans et plus.</li></ul>
Comité sur le développement local	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation d'un répertoire des programmes et des services gouvernementaux destinés aux entreprises;</li><li>• Mise sur pied d'un Enviro-Club;</li><li>• Réalisation d'un outil présentant les différentes ressources léonardoises en développement économique.</li></ul>
Comité de développement durable	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation du premier colloque en environnement à Saint-Léonard.</li></ul>



## 1.2 L'efficacité dans l'identification et la mise en œuvre de projets structurants

### Une stratégie basée sur l'identification de projets structurants

Au cours des cinq dernières années, la CDEC Saint-Léonard a identifié, préparé et mis en œuvre avec ses partenaires plusieurs projets structurants dont les plus marquants sont : la revitalisation de la zone industrielle, la revitalisation de la rue Jean-Talon, la réalisation d'une étude et d'un colloque sur l'environnement, l'intégration économique des nouveaux arrivants dans le marché de l'emploi et la réalisation du concours annuel « Ça bouge à Saint-Léonard ».

### Des impacts qui témoignent de l'efficacité

#### LA REVITALISATION DE LA RUE JEAN-TALON

La rue Jean-Talon est l'une des principales artères commerciales du territoire où la CDEC Saint-Léonard intervient depuis 2003. Sa revitalisation est au centre des préoccupations locales depuis plusieurs années, du fait de la sous-exploitation de son potentiel. En ce qui a trait à ce défi majeur qui était de revaloriser l'artère commerciale Jean-Talon (comprise entre les boulevards Viau et de la Villanelle), la Corporation a entamé plusieurs démarches auprès des partenaires du milieu. En quelques années, elle a réussi à rassembler plusieurs acteurs du milieu autour d'un projet commun : la revitalisation de la rue Jean-Talon à Saint-Léonard en menant des actions concrètes.



Les efforts déployés depuis plusieurs années ont eu des impacts positifs sur la rue Jean-Talon, car ils ont permis :

- La mise sur pied de la société de développement commercial de la rue Jean-Talon en 2008;
- Une augmentation de l'achalandage sur la rue par rapport aux autres années;
- Une participation croissante de personnes aux activités menées sur la rue Jean-Talon;
- Une hausse de la collaboration entre les acteurs;
- Une baisse importante du nombre de locaux vacants sur la rue;
- Une amélioration de l'espace physique à travers les rénovations des façades des commerces et aussi les efforts de verdissement de la rue;
- Une meilleure connaissance des spécificités de la rue.



## LA REVITALISATION DE LA ZONE INDUSTRIELLE

Par la voie de son PALÉE 2010-2013, la CDEC avait annoncé sa volonté d'intervenir prioritairement dans la zone industrielle de Saint-Léonard. On y retrouve plus de 550 entreprises réparties dans trois principaux secteurs d'activités (fabrication, distribution et commerce de gros) et qui génèrent 25 % de l'emploi sur le territoire. Le travail de la CDEC a débuté avec le recensement des entreprises de la zone industrielle de Saint-Léonard.

Le 25 janvier 2011, la CDEC a lancé officiellement le nouveau répertoire en ligne des entreprises de la zone industrielle de Saint-Léonard. Par la suite, afin de mieux cibler les actions essentielles à la revitalisation de la zone industrielle, la CDEC a effectué plusieurs études diagnostics dont la première a été finalisée en 2010. Cette étude de la zone industrielle avait comme objectif d'offrir une meilleure connaissance de la zone industrielle et d'étudier davantage deux grandes préoccupations, soit l'identification de secteurs porteurs et l'exode des entreprises vers d'autres territoires causé par un manque d'attractivité de la zone industrielle. L'analyse a fait ressortir que la mise en place de moyens pour attirer de nouvelles entreprises s'avère nécessaire.

De plus, les résultats ont permis d'identifier trois secteurs porteurs au sein de la zone industrielle, soit la construction, l'automobile et le bioalimentaire en raison de leur représentativité et de leur dynamisme local. À la suite de cette étude, la CDEC a décidé d'entamer des actions dans le domaine du bioalimentaire en réalisant une deuxième étude diagnostic axée vers les besoins spécifiques de ce secteur. Les différents diagnostics menés par la CDEC ont permis d'identifier des projets potentiels en collaboration avec ses partenaires. Parmi ces projets, on retrouve la revitalisation de la rue Champ d'Eau qui est présentement à l'étude par l'École de design de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à la suite d'un partenariat établi avec la CDEC. Dans ce cas-ci, la CDEC a joué un rôle de facilitateur d'une part en mettant en place un comité de travail composé de plusieurs acteurs locaux préoccupés par la zone industrielle. D'autre part, en trouvant un partenaire essentiel à la réalisation du projet. En définitive, les actions de la CDEC pour ce qui est de la zone industrielle ont permis d'avoir :

- **Un répertoire en ligne à jour des entreprises de la zone industrielle de Saint-Léonard;**
- **Une meilleure connaissance de la zone industrielle et des grandes préoccupations;**
- **Une identification des secteurs porteurs et des projets potentiels;**
- **La réalisation du projet de revitalisation de la rue Champ d'Eau en partenariat avec l'école de design de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).**



## ÉTUDE ET COLLOQUE SUR L'ENVIRONNEMENT



La CDEC Saint-Léonard s'est investie dans la mise sur pied d'un comité pour donner une place de choix à l'environnement sur le territoire. Devant le constat qu'il y a peu d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans le domaine du développement durable à Saint-Léonard, la CDEC



Saint-Léonard, en collaboration avec le Comité de développement durable, a décidé de réaliser une étude qui viendrait documenter ce créneau en vue de faire émerger des

### Colloque en environnement

Pour que naissent des initiatives environnementales

Le jeudi 17 septembre 2009  
de 8h30 à 14h

Bibliothèque de Saint-Léonard  
(8430 boulevard)

Inscription ouverte  
à partir du 15 septembre 2009  
514 256-7677 poste 0

#### AU PROGRAMME :

- Développement de l'étude : Les potentiels d'entreprises collectives en environnement à Saint-Léonard
- Daniel
- Sandra Babin, Les 1000 vertes
- Pierre D'Amour, GreenLab
- Kurt Houghton, Coop La Maison verte
- Ateliers interactifs
- L'impact du territoire
- Le développement durable et la plus responsable
- Le développement durable et le plus responsable
- Ateliers et démonstrations

Un dîner sera servi aux participants.



projets environnementaux à Saint-Léonard. Cette étude portait sur « les potentiels d'entreprises collectives en environnement à Saint-Léonard ». Les résultats obtenus ont été diffusés lors d'un colloque qui a rassemblé les citoyens, les entrepreneurs, les acteurs et les partenaires locaux et régionaux. Le colloque a permis de valider à la fois les pistes présentant un potentiel intéressant pour la mise sur pied d'entreprises d'économie sociale en environnement à Saint-Léonard, mais il a aussi fait ressortir de nouvelles pistes. Depuis, la CDEC étudie avec des promoteurs la faisabilité de certains projets qui ont émergé à la suite de ce tout premier colloque.

Ce colloque a rassemblé 90 participants dont des citoyens de Saint-Léonard, des travailleurs de Saint-Léonard et des personnes venues de l'extérieur du territoire dont des représentants des différents ministères, du milieu communautaire, des institutions et du milieu des affaires.

À la suite du colloque, des démarches ont été entreprises auprès de l'Arrondissement par la CDEC Saint-Léonard et d'autres partenaires pour la mise sur pied d'un éco-quartier sur le territoire. Un an plus tard, les démarches portaient fruit avec la création d'un éco-quartier pour le territoire en 2010.

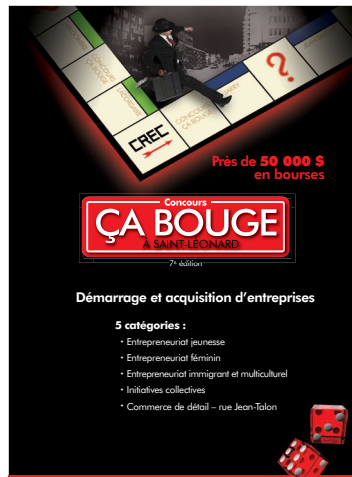


## CONCOURS « ÇA BOUGE »

Le concours « Ça bouge à Saint-Léonard » est organisé depuis plus de six ans par la CDEC Saint-Léonard. Il a pour objectif de soutenir la création d'entreprises auprès des futurs entrepreneurs de Saint-Léonard et de sensibiliser également le grand public à l'entrepreneuriat. Dans le cadre de ce concours qui vise à appuyer financièrement la création ou l'acquisition d'entreprises à Saint-Léonard, les entrepreneurs sont invités à déposer un projet d'affaires dans l'une des cinq catégories suivantes :

- Entrepreneuriat jeunesse (bourse de 7 500 \$ à 10 000 \$)
- Entrepreneuriat féminin (bourse de 7 500 \$ à 10 000 \$)
- Entrepreneuriat immigrant (bourse de 7 500 \$ à 10 000 \$)
- Initiative collective (bourse de 7 500 \$ à 10 000 \$)
- Commerce de détail – Rue Jean-Talon (bourse de 5 000 \$).

**Au cours des 3 dernières éditions, un montant total de 172 500 \$ a été remis en bourses. Ce qui a permis de soutenir la création de 25 nouvelles entreprises privées et de générer 35 nouveaux emplois sur le territoire de Saint-Léonard.**



## 1.3 L'efficacité dans l'offre de services personnalisée et d'outils de financement adaptés aux besoins des entrepreneurs locaux

À titre de mandataire CLD, la CDEC Saint-Léonard soutient efficacement la création et le développement des entreprises locales grâce à son offre diversifiée de services-conseils et de soutien au financement. Le CLD est la porte d'entrée pour tout entrepreneur qui souhaite du soutien, des services-conseils et du financement. En même temps, il est une source de référencement vers les autres partenaires tels que les institutions financières, Emploi-Québec, la mutuelle de formation, etc. Enfin, le CLD est un facilitateur pour les entreprises car les professionnels connaissent les différentes ressources disponibles pour le soutien aux entreprises. Le travail de la CDEC a été couronné de succès au fil des années en tenant compte du bilan éloquent présenté dans la section suivante.

### Services-conseils personnalisés et adaptés

#### SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRISES EN DÉMARRAGE

##### Entreprises privées traditionnelles

Les services-conseils aux promoteurs des entreprises en démarrage sont offerts en quatre étapes principales :

- La validation de leur idée de projet afin d'évaluer l'opportunité d'affaires sur laquelle réside leur projet d'affaires ainsi que leur profil entrepreneurial.
- La rédaction du plan d'affaires, particulièrement sur les chapitres qui concernent l'étude de marché, le plan marketing et les prévisions financières.
- La recherche de financement, soit en présentant leur dossier à l'un des programmes de financement de la CDEC ou en les dirigeant vers des partenaires financiers.
- Le suivi et la consolidation de l'entreprise prenant la forme de visites de suivi, d'une offre de formations spécialisées, de coaching, etc.

##### Entreprises d'économie sociale

Les services-conseils aux promoteurs des entreprises d'économie sociale en démarrage sont offerts en cinq étapes principales :

- Une première rencontre de validation est réalisée avec le groupe de promoteurs afin de présenter les grands principes de l'économie sociale et de discuter sommairement du projet.

- Ensuite, le conseiller accompagne le groupe de promoteurs dans sa réflexion et l'amène à mieux définir ses priorités, ses objectifs, sa structure juridique, ses partenaires et son échéancier.
- Une fois les grandes lignes du projet tracées, on passe à l'étude de faisabilité qui peut être réalisée par les promoteurs et le conseiller de la CDEC ou par un consultant externe dûment mandaté. Advenant l'embauche d'un consultant, le conseiller de la CDEC aide le groupe à rédiger une offre de service, suggère une liste de ressources et participe à la sélection du candidat.
- Par la suite, le conseiller accompagne le groupe dans ses démarches de financement en explorant avec lui les différentes sources de financement disponibles pour son entreprise.
- Finalement, lorsque les opérations débutent, le conseiller continue d'assurer un suivi auprès du groupe. Ses interventions ciblent alors plusieurs aspects du fonctionnement de l'entreprise, allant de la mise en marché à la gestion des ressources humaines, en passant par la vie démocratique ou la gestion financière.

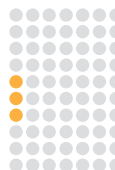
## SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRISES EXISTANTES

Les demandes d'entreprises existantes concernent principalement le financement de nouveaux projets et du fonds de roulement. En plus de fournir des informations sur les fonds disponibles et sur les différentes options qui existent auprès des institutions financières et autres partenaires institutionnels, la CDEC aide les entreprises à définir et documenter leurs projets pour appuyer leurs demandes de financement, en allant jusqu'à accompagner les entrepreneurs lors de leurs rencontres avec les représentants d'institutions financières. Les autres demandes de services-conseils concernent des sujets divers tels que la propriété intellectuelle, l'import-export, la fiscalité, la main-d'œuvre et la relève.

## RÉALISATIONS LIÉES AUX SERVICES-CONSEILS AUX ENTREPRISES DURANT LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Au cours des trois dernières années, ce sont **263 entreprises** qui ont bénéficié des services-conseils des conseillers de la CDEC Saint-Léonard comme le montre le tableau 2 ci-dessous.

En outre, les entreprises qui bénéficient d'un soutien et d'un accompagnement de la part de la CDEC enregistrent un taux de survie après trois ans nettement plus élevé, se situant à 80 % et après cinq ans à près de 72 %; comparativement aux taux annoncés en 2008 dans l'étude du Ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation (MDEIE) qui se situent à 48 % après trois ans et 35 % après 5 ans. Ces taux sont un peu plus élevés pour les entreprises d'économie sociale. Ainsi, ces taux de survie nettement plus élevés pour les entreprises accompagnées témoignent de la plus-value du travail de la CDEC.





**TABLEAU 2 :  
ENTREPRISES QUI ONT BÉNÉFICIÉ DE SERVICES-CONSEILS**

SERVICES-CONSEILS	NOMBRE D'ENTREPRISES
Entreprises privées traditionnelles en démarrage	103
Entreprises d'économie sociale en démarrage	14
Entreprises privées traditionnelles existantes	135
Entreprises d'économie sociale existantes	11
<b>TOTAL</b>	<b>263</b>

## Soutien au financement adapté

### OFFRE DE FINANCEMENT

Les outils de financement de la CDEC Saint-Léonard pour la création et le développement des entreprises sont : le programme Jeunes promoteurs (JP), le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEES) et le Fonds local d'investissement (FLI).

- Le programme Jeunes promoteurs (JP) vise à stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes en leur offrant un soutien technique et financier pour le démarrage de leur première entreprise sous forme de bourse pouvant atteindre un montant maximum de 10 000 \$.
- Le Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEES) vise à favoriser l'émergence et la consolidation de projets d'économie sociale à Saint-Léonard. Il permet d'offrir un soutien technique et financier à des entreprises et des projets économiquement viables, à agir à titre de levier économique et à promouvoir l'économie sociale dans l'arrondissement. Ce fonds prévoit l'attribution d'une subvention pouvant aller jusqu'à 7 500 \$ pour le financement d'une étude et jusqu'à 90 000 \$ sur trois ans (maximum de 50 000 \$ par an) pour le volet démarrage et consolidation.
- Le Fonds local d'investissement (FLI) est un fonds permettant de financer des entreprises en démarrage ou l'expansion d'entreprises existantes. La CDEC peut donc offrir des prêts jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Ces prêts garantis par un cautionnement personnel doivent être remboursés sur une période maximale de 5 ans.
- Ils s'adressent aussi bien aux entreprises privées qu'aux entreprises d'économie sociale et constituent un complément idéal aux financements bancaires ou institutionnels.







De plus, les CDEC ont mis en place des services qui répondent à des besoins spécifiques des entreprises avec la création du Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM) et la mise en place des deux premières mutuelles de formation territoriales au Québec : FormaPlus qui s'adresse aux entreprises de l'ouest de Montréal et Forma'PME à celles de l'est.

Le FDEM créé en 1988 par les CDEC, la Ville de Montréal, les gouvernements du Canada et du Québec et le Fonds de solidarité de la FTQ, favorise le développement économique des quartiers de Montréal par des investissements, variant entre 50 000 \$ et 150 000 \$, dans des petites entreprises viables et rentables qui démontrent un effet structurant dans leur milieu et ont un impact sur la création ou le maintien d'emploi locaux.

Quant aux deux mutuelles de formation, elles ont été mises en place par les CDEC de Montréal. Leur mission est de soutenir la mise en place, au sein des organisations membres, d'un processus de gestion de la formation, basé sur l'analyse des besoins réels de formation, la planification et la diffusion de formation ainsi que le suivi et la mesure des retombées de la formation, aussi bien chez l'individu que sur l'organisation.

### RÉALISATIONS LIÉES AU SOUTIEN AU FINANCEMENT DES ENTREPRISES DURANT LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Au cours des cinq dernières années, ce sont 57 entreprises qui ont bénéficié du soutien au financement de la CDEC Saint-Léonard pour un investissement total de 6 895 104 \$ qui a entraîné la création de 152 emplois localement (voir le tableau 3). On remarque que 1 \$ investi par la CDEC génère environ 11 \$ d'investissement externe.

**TABLEAU 3 :  
SOUTIEN AU FINANCEMENT ET IMPACTS**

<b>OUTILS DE FINANCEMENT</b>	<b>NOMBRE D'ENTREPRISES FINANCIÉES</b>	<b>INVESTISSEMENT CDEC (\$ CA)</b>	<b>INVESTISSEMENT TOTAUX (\$ CA)</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS</b>
Programme Jeunes promoteurs (JP)	47	374 500	2 711 562	86
Fonds de développement des entreprises en économie sociale (FDEES)	3	48 898	62 510	21
Fonds local d'investissement (FLI)	7	194 365	4 121 032	45
<b>TOTAL</b>	<b>57</b>	<b>617 763</b>	<b>6 895 104</b>	<b>152</b>





## 1.4 L'efficacité dans les interventions en matière de création d'emploi et de développement de la main d'œuvre

### Intégration économique des nouveaux arrivants dans le marché de l'emploi

Saint-Léonard est un territoire dans lequel il y a un nombre élevé d'immigrants et ce projet a été mis en œuvre afin de combler la pénurie de main-d'œuvre en jumelant les besoins des entreprises à ceux des candidats immigrants qualifiés. L'intégration complexe des communautés culturelles en emploi par les entreprises de Saint-Léonard représente un défi majeur dans le domaine de l'employabilité. La CDEC a donc décidé de s'associer à des partenaires pour mettre en place différentes actions d'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les employeurs.

Dans un premier temps, un travail de sensibilisation à la pénurie appréhendée de la main-d'œuvre ainsi qu'à l'embauche des personnes immigrantes a été réalisé auprès des employeurs du territoire de Saint-Léonard. Des ateliers sur la gestion de la diversité culturelle ont aussi été proposés dans le but de former les gestionnaires aux différents codes culturels existants. Enfin, des activités d'arrimage ont été mises de l'avant pour donner à des candidats présélectionnés qualifiés l'opportunité de rencontrer individuellement des employeurs ayant des postes à pourvoir.

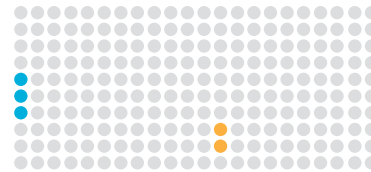
#### À la suite des activités réalisées :

- 200 entreprises ont été sensibilisées
- 28 entreprises ont adhéré, après quoi elles ont été accompagnées dans leur processus de recrutement
- 34 postes à pourvoir ont été dénichés
- 25 chercheurs d'emploi ont été embauchés.

## Placement assisté

Le service « Placement assisté » a été mis en place en novembre 2010 par les dix Corporations de développement économique (CDEC) de Montréal. Dans le cadre de ce service, les CDEC ont décidé de travailler ensemble; ce qui permet d'une part aux chercheurs d'emploi léonardois d'avoir accès à tous les emplois dénichés à Montréal et d'autre part, aux entreprises d'avoir accès à une main-d'œuvre montréalaise. Ce service permet de répondre rapidement aux besoins des chercheurs d'emploi en identifiant des opportunités d'emploi correspondant à leurs compétences et en assurant leur mise en relation avec des employeurs à des fins de placement. Le conseiller aux individus de la CDEC Saint-Léonard établit le profil professionnel et le bilan des compétences du chercheur d'emploi dans le but de déterminer le type d'emploi recherché. Par la suite, le conseiller aux entreprises de la CDEC Saint-Léonard fait du démarchage auprès des entreprises afin de prospector des emplois cachés et fait ensuite la promotion des chercheurs d'emploi.

Depuis la mise en place du service « Placement assisté », la CDEC Saint-Léonard a accompagné au total 163 chercheurs d'emploi.



PROFESIONALES ET COLABORAR EN SUOS CAMPO DE PERU, PROFESIONALES, RETORNADOS EN SUO TIPO Y CARER ECONOMICA. SEGUIRANDE APRES.

# Placement assisté

**Ne MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE !**  
Vous êtes sans emploi? Trouvez-en un...  
Grâce au placement assisté de la CDEC Saint-Léonard !

Inscrivez-vous gratuitement !  
514-256-6767 poste 217  
placement@cdec-sileonard.qc.ca

LES SERVICES DE PLACEMENT ASSISTÉ SONT OFFERTS GRATUITEMENT AUX MEMBRES DE LA CDEC SAINT-LÉONARD. LE DÉMARCHAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES EST UN SERVICE À PARTIR DUQUEL IL Y A DES FRAIS. LE DÉMARCHAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES EST UN SERVICE À PARTIR DUQUEL IL Y A DES FRAIS. LE DÉMARCHAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES EST UN SERVICE À PARTIR DUQUEL IL Y A DES FRAIS.





## II. RECOMMANDATIONS

1. Mettre en valeur les apports des organisations qui sont mises en place par et pour le milieu dans les localités. Comme le démontre le chapitre précédent, de par son rôle et ses réalisations, la CDEC Saint-Léonard est un acteur incontournable pour faire face aux enjeux identifiés dans le document de consultation auxquels fait face Montréal et qui détermine sa performance économique notamment en ce qui concerne : le taux de chômage qui se détériore, le taux d'entrepreneuriat inférieur à celui des autres villes du Canada.
2. Encourager la collaboration entre les différents paliers de décisions (gouvernemental, régional et local) notamment dans la conception et la définition des programmes de développement et de soutien à l'entrepreneuriat (critères de qualification, montants et types financement, etc.) afin qu'ils répondent aux besoins de la majorité des entrepreneurs locaux. À ce titre, les CDEC ont déjà une expérience de collaboration dans la définition et la réalisation plusieurs projets communs. Cette expertise pourrait être mise à profit.
3. Reconnaître l'efficacité de la CDEC Saint-Léonard de par son impact sur le développement économique local. En somme, considérer plus ses contributions à la lutte au chômage et au développement entrepreneurial plutôt que l'efficacité en termes d'allocation des ressources financières et, par conséquent, augmenter sa capacité à agir comme acteur de développement local en renforçant ses capacités financières.
4. Cohésion du réseau : renforcer la collaboration et la synergie à l'intérieur du réseau existant, miser sur le partage et le transfert d'expertises pour ne pas dédoubler les ressources et faire jouer aux services centraux de la Ville un véritable rôle de coordonnateur et de facilitateur à l'échelle métropolitaine. À cet effet, la Ville pourrait tenir à jour l'information de base sur les entreprises de son territoire (liste des industries, commerces et services); gérer un service de référence efficace pour les entrepreneurs désirant s'établir ou faire croître leur entreprise à Montréal; et mettre en place un modèle de reddition de compte moins lourd, favorisant la collaboration et la complémentarité des ressources plutôt que la compétition et la dispersion.
5. Soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de l'île de Montréal des services et des solutions développées localement.
6. L'iniquité externe : mettre sur pied un groupe de travail comprenant les CLD, les CDEC, le MAMROT et le MDEIE afin d'étudier un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs et équitables.





# III. ENGAGEMENTS DE LA CDEC SAINT-LÉONARD

---

La CDEC Saint-Léonard s'engage à :

1. Soutenir l'échange d'information entre partenaires et le transfert de connaissances sur les expertises locales afin d'en faire profiter à tous les quartiers de Montréal.
2. Promouvoir l'entrepreneuriat au cours des 5 prochaines années sous toutes ses formes et contribuer ainsi au renforcement de la culture et des valeurs entrepreneuriales à Montréal.



# ANNEXE : RÉSEAU DES CDEC ET CLD DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

## PROPOSITION POUR L'AMÉLIORATION ET LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET À L'ENTREPRENEURIAT DE MONTRÉAL

### Sommaire de la proposition

Expression de la volonté des milieux montréalais de se donner des outils pour leur développement économique et social, le *Réseau de soutien à l'entrepreneuriat de Montréal* se développe depuis plus de 25 ans. Il est né des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui se préoccupent principalement de développement économique et d'intégration sociale dans les quartiers de Montréal ainsi que des Sociétés de développement économique locales des anciennes villes de banlieue et du centre-ville qui sont devenus par la suite des Centres locaux de développement (CLD).

Depuis sa création, ce réseau est un partenaire majeur dans le développement économique de Montréal. Il a démontré son efficacité en soutenant des acteurs locaux, en renforçant les réseaux de solidarité, en repérant des occasions de développement, en stimulant et en menant à bien les initiatives locales et en soutenant l'intégration économique partout sur l'Île de Montréal. Il a développé un « savoir-faire ensemble » basé sur une concertation mobilisant des gens d'affaires, des institutions de la santé et de l'éducation, des syndicats, des organisations communautaires et culturelles, le monde municipal et des résidents. Il est un point de convergence dans les discussions préliminaires, négociations, consultations ou débats sur le développement économique local à Montréal.

Au sein de ce réseau, les CDEC et les CLD collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les Services d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) et le Fonds de développement de l'emploi de Montréal (FDEM) afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût aux entreprises, et contribuer à éviter la multiplication d'organismes de développement local. Grâce au large éventail de services destinés à soutenir le démarrage et la croissance des entreprises, ce réseau favorise la création et le maintien des emplois sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal et contribue à arrimer les grands projets au niveau local pour favoriser la création d'emplois et l'insertion en emploi. Le réseau des CDEC et des CLD de Montréal constitue ainsi la seule approche qui mette à profit les forces et les initiatives locales pour développer un tissu économique et social dynamique, participatif et cohérent sur l'ensemble de l'Île de Montréal.

Les CDEC et les CLD estiment que ce réseau doit être renforcé conformément aux politiques sectorielles et au modèle d'organisation de la Ville et de l'Agglomération basé sur :

- la décentralisation et le partage équilibré des responsabilités entre les services corporatifs et les arrondissements;
- la gouvernance locale des organismes de soutien au développement économique et à l'entrepreneuriat, adaptée aux réalités et aux attentes propres à chaque milieu;
- le développement durable et l'intégration des dimensions sociales, environnementales et culturelles au développement économique;
- la volonté de la communauté à se développer en misant sur le renforcement et le partage des compétences des personnes et des organisations ainsi que la mise en commun des ressources.

Ce renforcement permettra l'amélioration de l'offre de services aux entrepreneurs et aux entreprises en s'appuyant sur :

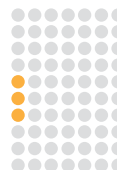
- la mission des différents organismes;
- l'expertise des organismes et des intervenants;
- le partenariat.

C'est pourquoi les CDEC et les CLD de l'Île de Montréal demandent aux services corporatifs de la Ville et aux élus de l'Agglomération de Montréal de renforcer leur partenariat avec ce réseau pour améliorer et renforcer les services aux entrepreneurs et aux entreprises et faire du réseau montréalais un modèle pour l'ancrage dans les communautés locales et le développement d'une économie durable et équitable. Ils demandent aussi que la Ville étudie, avec les instances gouvernementales provinciales un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs.

## Recommandations des CDEC et des CLD

Attendu que :

- La loi 34 prévoit que chaque territoire de MRC soit doté d'un CLD pour agir à titre de « porte d'entrée » universelle pour l'aide à l'entrepreneuriat et le soutien au développement économique local;
- Conformément à l'esprit de la loi 34, les arrondissements et les villes liées à Montréal constituent des unités territoriales locales appropriées pour le déploiement d'une stratégie de développement économique local;
- La stratégie de développement économique de Montréal prévoit que les CLD et les CDEC offrent le service de première ligne en développement économique local;
- Les CLD et les CDEC ont l'obligation de préparer un plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) développé en lien avec les stratégies de développement économique de la Ville de Montréal et de la Communauté métropolitaine de Montréal;





- Le PALÉE vise à mobiliser et impliquer les acteurs locaux et les citoyens concernés dans la définition des orientations et des priorités d'action afin de respecter la volonté du milieu en matière de développement économique local;
- L'historique des CDEC et des CLD du Québec permet de constater que :
  - Le gouvernement du Québec a reconnu le principe du développement endogène et l'importance de concrétiser au niveau local les outils et les leviers nécessaires au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises;
  - L'entrepreneuriat englobe les activités de développement de l'entreprise du prédémarrage à l'expansion;
  - La création des CLD visait à offrir l'ensemble des services à l'entrepreneuriat et aux entreprises dans un seul lieu reconnu comme tel pour un milieu donné;
  - Le gouvernement du Québec reconnaît que les CLD et les CDEC sont des acteurs incontournables pour la réalisation de la nouvelle Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat;
  - Les organismes locaux de développement économique ont développé, depuis de nombreuses années, une expertise solide en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises sur l'ensemble du territoire de l'Île de Montréal;
  - Les CDEC et les CLD travaillent conjointement et collaborent avec des organismes de leur milieu, dont les SAJE, le FDEM et plusieurs organismes spécialisés ou sectoriels, afin d'offrir le meilleur service au meilleur coût, et de contribuer à réduire la multiplication d'organismes;
  - Les politiques de développement durable du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal reconnaissent implicitement l'intérêt d'une approche de développement local intégré prenant en compte les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles du développement;
  - La résolution adoptée le 22 novembre 2010 par la Ville de Montréal affirme « son soutien au réseau de développement économique local de l'île de Montréal », reconnaît « l'apport considérable de ce réseau au développement de la communauté montréalaise » et recommande « d'étudier, dès le début de l'année 2011, les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal »;
  - La résolution du 22 février 2010 de la Ville de Montréal invite donc l'ensemble des intervenants en développement économique à une réflexion sur l'amélioration et le renforcement du réseau et des pratiques de soutien à l'entrepreneuriat à Montréal;
  - La résolution du 23 novembre 2010 du conseil municipal de Montréal vise à « étudier les moyens de mise en œuvre de la valorisation du développement économique local au sein de la Stratégie de développement économique de Montréal. »

Le réseau des CDEC et des CLD de Montréal recommande à la Ville de Montréal :

1. De reconnaître que les CLD et les CDEC exerçant un mandat de CLD sont les coordonnateurs des activités entrepreneuriales dans leurs territoires respectifs, comme l'a fait le gouvernement du Québec par la loi 34 et la stratégie québécoise de l'entrepreneuriat,
2. De continuer à travailler de concert avec les organismes existants afin de permettre une coordination optimale de l'ensemble des services et programmes de soutien

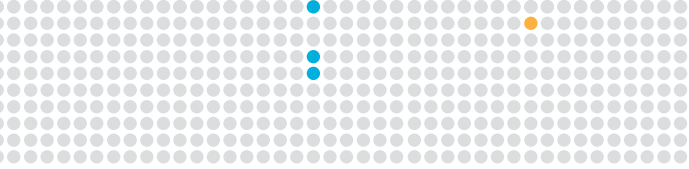




aux entrepreneurs tout en limitant la création de nouveaux organismes dédiés à des clientèles spécifiques;

3. De favoriser une collaboration des services corporatifs de la Ville avec les organismes de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat afin de définir ensemble les besoins de leurs clients en matière de service de deuxième ligne, et les aider à y répondre;
4. De soutenir le réseau d'aide au développement local et à l'entrepreneuriat dans ses efforts pour faire bénéficier les entreprises et les entrepreneurs de toute l'île de Montréal des services et des solutions développées localement;
5. De mettre sur pied un groupe de travail comprenant les CLD, les CDEC, le MAMROT et le MDEIE afin d'étudier un rééquilibrage du financement des CLD de Montréal et du reste du Québec selon des facteurs objectifs et équitables.





# DÉVELOPPER MONTRÉAL QUARTIER PAR QUARTIER

---

MÉMOIRE DE LA  
CDEC SAINT-LÉONARD

Mai 2012  
[WWW.CDEC-STLEONARD.CA](http://WWW.CDEC-STLEONARD.CA)

